



# FORUM SUR LA REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS EN AFRIQUE

## "L'OCTROI DES LICENCES A L'ERE DE LA CONVERGENCE"

Kampala (OUGANDA), 3-5 Novembre 2004



### COMMUNIQUE FINAL

Le cinquième Forum sur la régulation des télécommunications en Afrique s'est tenu à Kampala, en Ouganda, du 3 au 5 novembre 2004.

Le Forum a été officiellement ouvert par l'Honorable John Nasasira, Ministre des Travaux, de l'Habitat et des Communications de l'Ouganda qui, dans son discours d'ouverture, a souhaité la bienvenue à Kampala aux participants et leur a souhaité bon séjour en Ouganda, tout en se félicitant de l'œuvre accompli par les régulateurs en Afrique.

Avant le discours d'ouverture du Ministre, Messieurs A. M. S. Katahoire, président du Uganda Communications Commission (UCC), Akossi Akossi, Secrétaire général de l'UAT et Hamadoun Touré, Directeur du BDT de l'UIT ont tour à tour prononcé leurs discours liminaires.

L'Ouganda a été élu comme président du Forum, le Ghana vice-président et le Mozambique rapporteur.

Les participants ont suivi et examiné les rapports et les exposés présentés par les régulateurs, les représentants des ministères, les opérateurs, les organisations régionales et internationales et les consultants de l'UIT, qui portaient spécifiquement sur les points suivants :

- **Octroi des licences à l'ère de la convergence**
- **Impact de la convergence sur les infrastructures existantes**
- **Octroi des licences technologiquement neutre et des licences unifiées**
- **Tarifcation du spectre à l'ère de la convergence**
- **Implications en matière de régulation**
- **L'ENUM dans un environnement de convergence**
- **Rapport de pays sur les activités en matière de régulation**
- **Coopération régionale et internationale**

Au cours des travaux qui ont eu lieu pendant les trois jours, les participants au Forum ont mis un accent particulier sur la nécessité de revoir les questions politiques, juridiques, administratives, d'orientation et de régulation des TIC, afin que le secteur puisse s'adapter au contexte de la convergence.

Les débats ont beaucoup porté sur les questions se rapportant à l'octroi des licences, à la gestion des fréquences, aux infrastructures et à la régulation des télécommunications sur le continent. Le résumé des conclusions des débats se présente ainsi qu'il suit.

1. Les participants ont noté la rapidité avec laquelle les technologies des télécommunications évoluent vers la convergence et la nécessité d'adapter les cadres juridiques, institutionnels, politiques et réglementaires au niveau mondial pour s'adapter à ces faits nouveaux. Les participants ont par ailleurs fait remarquer que la transition vers l'octroi de licences unifiées ou convergentes devrait être convenablement analysé en tenant compte de la situation réelle des pays, dans la mesure où il n'existe pas de solution unique en termes de réglementation de la convergence.

**Recommandation 1:** Les pays devraient mettre en place des cadres juridiques, institutionnels, politiques et réglementaires appropriés dans un contexte de convergence. L'UIT devrait apporter le soutien nécessaire aux pays pendant cette transition.

2. Les participants ont examiné la rapidité avec laquelle la technologie des télécommunications évolue vers la convergence et la nécessité de moderniser les réseaux pour s'adapter à ce changement. Ils ont noté que les pays en développement auront probablement des difficultés à trouver les ressources financières requises pour mettre leurs réseaux à niveau.

**Recommandation 2 :** Les pays devraient envisager de promouvoir de bonnes conditions de concurrence, des organismes de régulation efficaces et des cadres juridiques et politiques transparents en vue d'attirer les investisseurs dans le secteur.

3. S'agissant de la capacité et de l'aptitude des organismes de régulation à réagir de manière appropriée au changement de conception, les participants ont noté qu'il était nécessaire de renforcer les capacités en régulation pour relever les défis de la convergence.

**Recommandation 3 :** Les participants ont demandé à l'UIT d'assister les pays dans le renforcement des capacités par le biais de publications, de mécanismes de consultation tels que le GREX, et de la formation.

4. Les participants au Forum ont examiné la question du cadre de régulation approprié pour intégrer la convergence et ont noté que le cadre le plus convenable dans un contexte de convergence est celui de la neutralité de la technologie et des services.

**Recommandation 4 :** Les pays devraient penser à adopter la neutralité de la technologie et des services comme cadre le plus approprié dans un contexte de convergence.

5. Les participants ont longuement discuté de l'utilisation et de la détermination des prix du spectre à l'ère de la convergence et ont noté que l'attribution du spectre devrait s'effectuer convenablement et sa gestion confiée à un organisme compétent, afin de promouvoir la convergence tout en tenant compte du plan de l'Afrique de développer la communication au niveau rural par la technologie sans fil.

**Recommandation 5 :** La détermination des prix du spectre devrait être raisonnable afin d'encourager les investisseurs, et les pratiques néfastes telles que l'accumulation des fréquences devraient être combattues par des lois antitrust ou les lois portant sur la concurrence. L'UIT a été invitée à fournir assistance aux organismes de régulation afin d'améliorer leurs capacités de gestion et de contrôle des fréquences.

6. S'agissant de la dépendance apparente des régulateurs sur les recettes tirées des licences pour soutenir leur fonctionnement, les participants ont noté l'incidence probable de l'octroi d'une licence unifiée sur les revenus dans le sens de la réduction.

**Recommandation 6 :** Les droits et obligations des acteurs en présence sur le marché devraient être prévus dans les licences uniformes afin que le changement d'approche n'ait pas d'effet sur les régulateurs.

7. Les participants se sont félicités des initiatives d'harmonisation prises par les organisations régionales de régulateurs dans le domaine de la concession de licences et de la régulation.

**Recommandation 7 :** Les associations régionales de régulation devraient être soutenues dans leurs efforts de renforcement de leurs capacités dans la préparation de licences régionales.

8. Les participants au Forum ont discuté de la création de l'Association africaine des régulateurs et ont reconnu l'impérieuse nécessité de disposer d'un mécanisme régional pouvant apporter la contribution requise dans le processus de prise de décision au niveau continental. Ils ont noté que ce mécanisme devrait être simple, souple et ne pas constituer un fardeau financier supplémentaire pour les régulateurs.

**Recommandation 8 :** Le président du Forum est invité, en consultation avec l'UIT et l'UAT, à effectuer une étude sur la création de l'Association africaine des régulateurs et à présenter un rapport sur la question lors de la prochaine session du Forum.

9. Les participants ont également examiné la question de la technologie et du contenu, qui englobe les télécommunications, Internet et la radiodiffusion.

**Recommandation 9 :** Il conviendrait de séparer la technologie du contenu afin de créer un environnement favorable à la convergence technologique et à la mise en place d'un mécanisme commun de régulation pour les télécommunications et la radiodiffusion.

10. S'agissant des questions communes aux entreprises et aux pouvoirs publics telles que les services d'urgence, l'application des lois, l'accès pour handicapés et le plan de numérotation, les participants ont noté que le modèle de gestion de la convergence en Afrique était à ses balbutiements et se sont félicités des bonnes relations qui existent entre les secteurs privé et public.

**Recommandation 10:** Les secteurs privé et public devraient jouer le rôle qui leur revient dans le renforcement de ces relations.

11. Les participants se sont félicités de la participation de la Commission de l'Union africaine au Forum et ont favorablement accueilli l'initiative de la Commission d'examiner la possibilité de créer un Code téléphonique international pour la Région africaine. Ils ont exprimé la volonté des régulateurs africains à être associés à cette initiative.

**Recommandation 11:** La Commission de l'Union africaine est invitée à entrer en liaison avec l'UAT et à tenir informés les organismes de régulation qui sont les entités responsables de la gestion du plan de numérotation dans leurs pays respectifs.

12. Les participants ont félicité le Bureau régional de l'UIT pour la qualité du travail effectué et en particulier pour la publication du Rapport annuel 2003.

**Recommandation 12:** Dans l'avenir, le rapport annuel devrait être distribué aux régulateurs sous forme imprimée.

13. Les participants au Forum ont discuté de l'amélioration de l'organisation des forums à venir en termes de durée, en raison du programme chargé des participants.

**Recommandation 13:** Le Forum sur le partenariat entre les secteurs public et privé devrait durer un jour et le Forum sur la régulation des télécommunications deux jours, soit au total trois jours. Les participants ont invité le Président à consulter l'UIT pour trouver la meilleure manière d'organiser ces deux événements de manière simultanée.

14. Les participants ont demandé à l'UIT de poursuivre les consultations avec les pays membres pour déterminer le lieu, la date et le thème du prochain forum.
15. Les participants ont convenu que le pays hôte du prochain forum devienne 2<sup>ème</sup> vice-président pour constituer la troïka comprenant le président en exercice, le président sortant et le futur pays hôte.
16. Les participants ont également convenu que la date de la prochaine réunion soit fixée au mois d'avril ou de mai afin qu'il y ait suffisamment de temps pour soumettre les conclusions du Forum au Colloque mondial des régulateurs.

Fait à Kampala, Ouganda, le 5 novembre 2004.